

## Description des travaux de vérification des compteurs

PV FICHE CONSTAT N° 25.0417.03

Au cours du contrôle effectué sur le réseau de distribution électrique de la ville de DAKAR,

le 17/04/2021, par l'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL à des fins de vérifications annuelles par échantillonnage de la conformité des mesures d'énergie des compteurs de la SENELEC.

Il a été constaté sur :

- Le compteur Numéro : 36001986
- Marque : HERING
- Type : HXF300
- Constante d'impulsion : 10.000 imp/KWh
- Rapport TC : 500/5(A) /Rapport TP : 1.1.1.(V)
- Classe : 0,5S Année : 2021
- Calibre : 3x57,7/100...230/400V; 1(10)A Fréquence : 50 Hz
- Indexes : k1 238 871 KWh k2 3.682 KWh (k1+k2) 270.673 KWh Pmax 28,9 KW

Installé et utilisé par Mr Ministère de l'urbanisme

à l'adresse Zone de Capitale

### CONSTATS EXTERNES :

#### **A1 - plombs**

- Fils plomb coupé (s)   
Fils inexistant

#### **A2 – Scellés du boîtier**

- Nr. scellés du boîtier   
Plombs falsifiés   
Autres plombs

946401 C/C 212685

946415  
945261 couvercle sup

#### **A3 - Capots**

- dévissé   
ouvert   
cassé   
percé

#### **A4 – Ecran LCD**

- cassé   
eteint



#### **A5 - Raccordements**

- Bouclage du compteur   
Bouclage des TC   
Isolation des TP

### CONSTATS INTERNES :

- B1 – Circuit du compteur   
Carte Mère manipulé

### COMMENTAIRES :

RAS

Ont approuvé les constats et signé la présente fiche de constat les personnes ci-après :

ENERGIE EXPRESS

SENELEC

CLIENT

## PROCES VERBAL DE VERIFICATION DE COMPTEUR D'ELECTRICITE

Le 17/04/2025 à 15h08L'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL a procédé à la vérification du compteurs N°  
36001986 Appartenant à la SENELEC et posé pour le client :

- Prénoms et noms : Ministère de l'urbanisme
- Raison Social :
- Adresse : Zone de Coptage
- Type de compteur : ITKF800
- Compte de contrat : 22 000 886 497

Où nous avons constaté ce qui suit, (voir en Annexe la fiche de constat)  
N° 25041703 du 17/04/2025

Au regard des constatations contenus dans la fiche précitée nous déclarons le compteur ci-après :

 CONFORME NON CONFORME

Après lecture, les personnes ci-après ont accepté de signer le présent procès-verbal.

ENERGIE EXPRESSSENELEC  
17/04/2025LE CLIENT